

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°17/ANP/DRAN/DPM/2015
SEANCE PUBLIQUE**

Le **Mardi 3 Novembre 2015 à 10h00**, Il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale des Ports – Direction Régionale Atlantique Nord et Direction du Port de Mohammedia au Port de Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres pour :

**TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN POSTE GPL
AU PORT DE MOHAMMEDIA
Lot 1 : OUVRAGES MARITIMES ET DRAGAGES GENERAUX**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des services de la Direction Régionale Atlantique Nord et Direction du Port de Mohammedia (DRAN-DPM), au Port de Mohammedia.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma/> dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinq millions sept cents quatre vingt douze mille quatre cents dirhams (5 792 400.00 Dirhams)**.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **Trois cent vingt et un millions huit cent cinq mille deux cents soixante six dirhams hors taxes. (321 805 266.00 Dirhams)**..

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'ANP/DRAN/DPM à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux de l'ANP/DRAN/DPM précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans le secteur suivant :

Qualification et classification exigées :

- Certificat délivré conformément aux arrêtés n° 1394-14 et 1395-14 entrés en vigueur le 1er janvier 2015 :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
E- travaux maritimes et fluviaux	E4 : Mise en œuvre des matériaux pour ouvrages de protection intérieurs	1
	E6 : Ouvrages intérieurs portuaires : ouvrages massifs	1

OU

- Certificat délivré avant l'entrée en vigueur des arrêtés n° 1394-14 et 1395-14 :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
6- Travaux Maritimes et Fluviaux	6.2 bis - Mise en œuvre des matériaux pour ouvrages de protection intérieurs	1
	6-4 - ouvrages intérieurs portuaires : ouvrages massifs	1

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les concurrents doivent présenter une offre technique faisant ressortir leur capacité à réaliser les prestations. A cet effet, ils doivent fournir les documents prévus par l'article 17 du règlement de consultation.

Une visite des lieux sera organisée le **lundi 12/10/2015 à 10 Heures** au port de Mohammedia.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

- la Direction Régionale Atlantique Nord et Direction du port de Mohammedia - Port de Mohammedia- service des marchés.

TEL : 05 23 32 12 75 - FAX : 05 23 30 16 01